



communiqué

No:
No.: 36

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 12 MAI 1980

PROROGATION DE L'ACTUEL ACCORD NORAD

Le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, Allan J. MacEachen, a déposé à la Chambre des communes aujourd'hui un Echange de notes constituant un Accord entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique portant prorogation pour un an de l'Accord sur le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) actuellement en vigueur.

Les Notes (copies ci-jointes) ont été échangées aujourd'hui à Washington entre Peter Towe, ambassadeur du Canada aux États-Unis, et Sharon E. Ahmad, secrétaire d'État adjoint suppléant pour les affaires canadiennes au département d'État.

Le gouvernement du Canada a cherché à obtenir cette prorogation de façon à donner au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes l'occasion de se prononcer à ce sujet. En raison de la tenue récente des élections, l'examen de la question n'a pu être amorcé avant l'expiration du présent Accord, le 12 mai.